



Procès-verbal

PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

Date: Mercredi 9 novembre 2016

Heure: 18h45

Lieu: École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1
Salon du personnel

PRÉSENCES

Présents-es :

M.M.

Guy Coisman, directeur
Tarik Kemel, parent d'élève
El Yazid Aassila, parent d'élève
Pierre Boulanger, représentant de la communauté

M^{mes}

Julie Lachance, secrétaire d'école
Hélène Giguère, enseignante
Patricia Van Melle, enseignante
Catherine Dupuis, psychoéducatrice
Marie-Josée Alarie, parent d'élève
Imane Allam, parent d'élève
Lany-Jade Mondou, parent d'élève
Sylvie Béland, parent d'élève
Malika Amara, parent d'élève

Absents-es :

Janie Lafrenière, enseignante
Marilyn Bourgeois, parente d'élève
Pascale Carrère, psychoéducatrice
Marc Baudin, enseignant

Prise de notes : Julie Lachance, secrétaire

Animation : Guy Coisman, directeur

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Allam demande d'ajouter 2 points : la rotation des locaux au Service de garde et le cours d'éthique et culture religieuse.

M^{me} Allam propose.

M^{me} Mondou appuie.

Adopté à l'unanimité.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 5 OCTOBRE 2016

M. Aassila demande d'apporter une correction au #13. Selon lui, un membre du Service de garde doit obligatoirement être présent lors des rencontres du Conseil d'établissement. Il demande à ce que ce soit vérifié. M. Coisman s'engage à valider l'information.

M^{me} Amara propose.

M^{me} Allam appuie.

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2016

- **Activités parascolaires (conditionnement physique)**
Tout semble s'être bien passé. M^{me} Van Melle est même restée pour observer pendant un moment. Les enfants semblent avoir apprécié leur premier cours.
Par contre, la lettre d'inscription n'était pas claire. Certains élèves ont été refusés, car ils n'avaient pas remis leur coupon d'inscription. M^{me} Lachance s'engage à faire le suivi avec M^{me} Guerrero, l'enseignante de conditionnement physique.
M^{me} Allam demande à ce qu'on vérifie la légalité du plancher pour les cours de karaté, maintenant qu'ils se donnent dans la grande salle.
- **Formation des membres du Conseil d'établissement**
La semaine prochaine, 2 dates sont proposées afin de donner une formation aux parents. Ces formations seront données à la salle Laure-Gaudreau, à la Commission scolaire de Montréal. Nous pouvons également vérifier auprès du CREP, si Mme Rigali peut venir à l'école afin de nous donner la formation.
- **Photos scolaires**
Un suivi a été fait, mais nous décidons de regarder les portfolios des autres compagnies. Mme Alarie propose la compagnie « Photo banque ». Nous pouvons également continuer avec la compagnie « Pomme verte », mais demander à avoir un autre photographe.

- Piscine
Nous n'avons pas pu avoir toutes les plages horaires que nous désirions. Ça dépend également de l'enseignant. Ils n'ont aucune obligation d'intégrer un cours de natation à leur horaire.
- Formation sur le dossier scolaire et le dossier d'aide particulière
M. Coisman a donné une formation aux intervenants de la Relance. Il offre de présenter la formation aux parents du Conseil d'établissement intéressés.
La date est fixée au jeudi 17 novembre, à 9h.
M. Aassila en profite pour souligner le travail remarquable des intervenants de la Relance.

4. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Régie interne
Il est entendu d'exclure le vote par courriel. Nous procéderons plutôt aux votes lors des réunions du Conseil d'établissement.
M. Aassila demande qu'on affiche le dernier procès-verbal ainsi que la date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.
Nous ajouterons également une boîte sous le babillard « Questions/Suggestions ». La présidente de Conseil d'établissement, en équipe avec M. Coisman, répondra aux questions des parents et examinera les suggestions de ceux-ci.
- Calendrier des rencontres à venir
 - Mercredi 25 janvier 2017
 - Jeudi 23 mars 2017
 - Jeudi 20 avril 2017

5. REPRÉSENTANTE DE L'ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR AU RÉSEAU SUD

M^{me} Mondou nous parle de la fondation de la Commission scolaire de Montréal. Les parents auront 2 possibilités, soit de donner des sous directement pour la Commission scolaire de Montréal, ou donner des sous pour un projet spécifique. Un reçu d'impôt sera remis pour chaque don. La fondation ne conserve que 3% pour le roulement de la fondation.

M^{me} Mondou offre aux parents de lui donner des propositions qu'elle pourra ensuite apporter au Comité de parents.

Une discussion est entamée concernant la maternelle 4 ans, les inscriptions en libre-choix et les priorités d'inscription.

6. PLAN TRIENNAL

Nous allons préparer une résolution, même si notre acte d'établissement ne sera pas changé. Normalement, on n'aurait pas à préparer une résolution, mais vu les inquiétudes générales des parents il est proposé d'en préparer une au cas où ça nous serait demandé éventuellement. L'école Pierre-Dupuy doit modifier son acte d'établissement, puisqu'elle désire changer de nom, mais aussi parce qu'elle veut envoyer les élèves de secondaire 1 à notre école. Pourtant, aucune consultation n'a été faite à l'école Pierre-Dupuy à ce jour.

M. Coisman et Mme Béland vont rédiger une résolution qui informera la commission que Le conseil d'établissement Le conseil d'établissement de l'école Jean-Baptiste-Meilleur propose que les élèves de l'école Pierre-Dupuy restent au premier cycle du secondaire à l'école Pierre-Dupuy.

7. MOT DE LA DIRECTION

M^{me} Giguère nous annonce que le 20 décembre, après le dîner, il y aura le spectacle de Noël dans la grande salle. Les parents recevront une invitation sous peu. Le même jour, mais à 19h, il y aura le spectacle de la chorale, dans les marches de l'entrée principale de l'école. Les parents demandent à ce que nous affichions l'information au babillard du Conseil d'établissement.

M. Coisman nous informe qu'une demande a été faite auprès de Fusion Montréal, ceux qui s'occupent du 375^e anniversaire de Montréal, afin d'avoir des sous pour aménager le devant de l'école.

M. Coisman nous informe sur les modifications avec la loi 105.

8. SERVICE DE GARDE

La plateforme éducative sera ajoutée sur notre site web.

Mme Allam demande pourquoi il y a tant de rotation au Service de garde. M. Coisman va s'informer et nous revenir avec des réponses lors de notre prochaine réunion.

9. DIVERS

M. Coisman nous parle de la visite des employés de la Caisse Desjardins et de leur aide. Des employés sont venus à l'école afin de nous aider à ratisser les feuilles sur le terrain. Ils nous ont également donné plusieurs articles de sport.

Nous revenons sur les dons reçus par l'organisme communautaire Hochelaga avec l'Opération sous zéro. Grâce à eux, 27 habits de neige ont été remis aux élèves de l'école.

M^{me} Allam veut savoir si, lors du cours d'éthique et cultures religieuses, il est question de la radicalisation. Selon elle, il serait important que le sujet soit abordé. M^{me} Dupuis propose de s'informer auprès de la conseillère pédagogique de la Commission scolaire de Montréal,

pour lui demander son avis à ce sujet. D'autre part, M^{me} Alarie propose de s'informer auprès de l'enseignant du même cours, à l'école Jeanne-Mance.

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Coisman propose la levée de la rencontre à 21h05.
Adopté à l'unanimité.

La présidente,

Sylvie Béland

Le directeur,

Guy Coisman